



Mâcon, le 15 janvier 2020

## INFORMATION PRESSE

### Labellisation des projets menés dans le cadre de la programmation mémorielle au titre de l'année 2020

La programmation mémorielle de l'année 2020 sera structurée autour de quatre grandes thématiques :

- l'année de Gaulle, l'année 1940
- la fin du cycle du 75ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, avec la libération des camps
- le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu
- l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix

L'année 2020 sera également marquée par deux thématiques particulières :

- le 70ème anniversaire de l'engagement du bataillon français de l'ONU en Corée
- le 150ème anniversaire de la guerre de 1870

L'État met en place un processus de labellisation des projets portés au niveau territorial afin que ces derniers, au regard de leur qualité, puissent bénéficier d'une communication sur des sites internet nationaux (direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA) et ministère des Armées).

Les porteurs de projets doivent faire parvenir leurs projets sur les thématiques précitées au Service départemental de Saône-et-Loire de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) (24 Bd Henri Dunant – Cité administrative, 71025 Mâcon Cedex, [sd71@onacvg.fr](mailto:sd71@onacvg.fr), avant le 31 mars 2020.

Ils peuvent également contacter le service pour toute question : 03 85 22 56 40.

*Nous vous remercions par avance de l'écho que vous en ferez dans vos médias.*



[Contacts :](#)

**Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État**  
**03 85 21 82 33**  
**[pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr)**  
**[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)**  
**Suivez-nous sur Twitter et Facebook @Prefet71**